

Arrêté collectif portant inscription au tableau d'avancement au grade de la hors classe des maîtres de l'enseignement privé relevant de l'échelle de rémunération (ECR) des professeurs des écoles

Département du Pas-de-Calais

La rectrice de l'académie de Lille

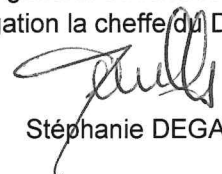
ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les 46 professeurs des écoles de classe normale du département du Pas-de-Calais dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la hors classe de l'ECR des professeurs des écoles au titre de l'année 2026.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Fait à Lille, le 8 juillet 2026

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général de l'académie
Par délégation la cheffe du DEP


Stéphanie DEGAND

Voies et délais de recours :

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- un **recours gracieux** qu'il vous appartiendra d'adresser à Madame la Rectrice de région académique, Rectrice d'Académie, Chancelière des Universités, Département de l'Enseignement Privé, 144 rue de Bavay 59000 Lille ;
- un **recours hiérarchique** qu'il vous appartiendra d'adresser à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, Direction des Affaires Financières, Sous-direction de l'Enseignement Privé, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP ;
- un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039 - 59014 Lille Cédex. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr.

Le recours gracieux et le recours hiérarchique peuvent être faits sans conditions de délais. En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente notification.

Toutefois, si vous souhaitez, en cas du rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique, former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique devra avoir été introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur le dit recours gracieux ou hiérarchique. Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de deux mois, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

Tableau d'avancement à la hors classe 2026-2027 des professeurs des écoles de l'enseignement Privé
Département du Pas de Calais

Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
Mme	DELSARTE	DELSARTE	VERONIQUE
Mme	TETU	TETU	ELISABETH
Mme	PREVOT	POTTIER	KARINE
Mme	TROUDE	TROUDE	ALICE
Mme	JUDEK	MEQUINION	DOMINIQUE
Mme	FALEMPIN	FALEMPIN	BLANDINE
Mme	FAVIER	FAVIER	EMMANUELLE
Mme	WINTREBERT	LELOIRE	PATRICIA
Mme	FIELBAL	FIELBAL	ANNE VALERIE
Mme	HAUWEL	HAUWEL	NATHALIE
Mme	CARON	BELLEVRE	DOMITILLE
Mme	HEILIGER	VERMESCH	SANDRINE
Mme	DURANEL	FRANCOIS	ANNIE
Mme	LOURME	VERRIEST	SANDRINE
Mme	TARKOWSKI	TARKOWSKI	BARBARA
Mme	CHOQUET	CHOQUET	SABRINA
Mme	LOZOWSKI	LOZOWSKI	ANGELIQUE
M	HAFENEGER	HAFENEGER	FRANCK
Mme	DENEUVILLE	HUCHETTE	CAROLE
Mme	BOUCHEZ	HANQUEZ	ALEXANDRA
Mme	CUVELIER	CUVELIER	LAURENCE
Mme	FERNAGUT	BONNEL	SANDRINE
Mme	MASCARTE	PETUREAU	MARIE CAROLINE
Mme	FOUCHER	DOBROWOLSKI	CELINE
Mme	PECOURT	DELPLANQUE	FABIENNE
Mme	FOURNIER	FOURNIER	FLORENCE
Mme	MARCHYLLIE	TOS	ANNE SOPHIE
Mme	SCHIFFLER	BART	ISABELLE
Mme	VASSEUR	VASSEUR	PRESSILIA
Mme	VALLART	FLAMENT	CHRISTELLE
Mme	BRACQ	PONSEEL	ANNE CHARLOTTE
Mme	DUBOIS	DUBOIS	ANNE SOPHIE
Mme	SAUVAN	LEVEL	CECILE
Mme	MONTREUIL	ROBILLARD	LAURENCE
Mme	TROLET	TROLET	PASCALE
Mme	DOUCHET	DOUCHET	SARAH
Mme	LIBRE	COLPAERT	MARIE
Mme	ROMMEL	PERIER	SOPHIE
Mme	FAIVRET	FAIVRET	AMANDINE

Tableau d'avancement à la hors classe 2026-2027 des professeurs des écoles de l'enseignement Privé
Département du Pas de Calais

Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
Mme	DUVA	HAVET	VALERIE
Mme	PECQUEUR	DEBOFFLE	GRAZIELLA
Mme	GODART	GODART	PERRINE
Mme	BECAERT	BECAERT	ANNICK
Mme	DELEZOIDE	BOLLART	FLORENCE
Mme	VERMESSE	VERMESSE	HELENE
Mme	MARGRY	HUTIN	ISABELLE

La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la hors classe des professeurs des écoles est de 97,83 %, la part des hommes est de 2,17 %.